



Agenda 21 Chalette-sur-Loing

DIAGNOSTIC

Décembre 2014

Sommaire

I-	Introduction	p. 3
II-	Démarche méthodologique	p. 4
III-	Profil du territoire	p. 6
IV-	Diagnostic thématique	p. 13
	1/ L'aménagement du territoire	p. 13
	2/ Les équipements et services	p. 14
	3/ Cohésion sociale et vie locale	p. 15
	4/ Activité économique et emploi	p. 17
	5/ Environnement	p. 18
V-	20 enjeux issus du diagnostic	p. 19

I - Introduction

La ville de Chalette-Sur-Loing a décidé en novembre 2013 d'élaborer **son Agenda 21 local**. A terme, cette démarche vise à promouvoir au travers d'un plan d'actions, une meilleure prise en compte des enjeux du développement durable dans les pratiques du territoire et de la collectivité.

Pour rappel, les **5 finalités du développement durable** issues du cadre de référence national sont :

- Epanouissement de tous les êtres humains
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations
- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsable

Les **5 éléments de démarche**, complémentaires des 5 finalités du développement durable, sont :

- * La participation
- * L'organisation du pilotage
- * La transversalité
- * L'évaluation
- * Une stratégie d'amélioration continue

Où en sommes-nous de la mission ?

Un **diagnostic interne** a été réalisé précédemment, en collaboration avec les référents A21 de Chalette. Ce travail a donné lieu au **Livret des Eco-gestes**, à la fois bilan et actions à développer par les services de la collectivité.

Le présent document présente un **diagnostic de territoire** (diagnostic « externe »). Il a pour vocation à donner une « photo » du territoire, prise par les consultantes, mise en regard du développement durable. Il permet de faire ressortir des enjeux **discutés avec les membres du comité de pilotage** (Copil 2).

C'est sur cette base que la **concertation** avec les acteurs socio-économiques et les habitants sera menée. La concertation ayant pour objectifs de partager le diagnostic et les enjeux et de **faire émerger des pistes d'actions** pour l'Agenda 21 de Chalette-sur-Loing.

II – Démarche méthodologique

Les objectifs

Le **document** vise à :

- cerner le territoire (**profil**) et les actions menées au regard du développement durable (**diagnostic**)
- et ainsi identifier les **grandes problématiques du territoire** auxquelles l'Agenda 21 devra répondre

Sur la base du diagnostic a émergé un certain nombre d'**enjeux** discutés lors du **comité de pilotage n°2 (le 2 décembre 2014)**.

- le choix et la structuration de ces enjeux permettront de préfigurer le futur Agenda 21 de Chalette
- et aussi de commencer la communication sur l'Agenda 21 lors des vœux de M. le Maire

Cette étape de diagnostic a aussi également **d'identifier des acteurs** (associations, structures relais, ...) **qui pourront servir d'appui** lors de la communication et de la concertation **auprès des citoyens et acteurs**.

Les entretiens réalisés

11 entretiens réalisés auprès d'élus, techniciens, membres de la société civile (liste ci-après)

Les **problématiques** abordées lors de ces entretiens :

- Quelles sont les dynamiques, les évolutions repérées ces dernières années ?
- Quels sont les enjeux, les défis pour le territoire et les habitants ?
- Quelle place pour le développement durable dans les actions menées ?

Deux partis pris pour le document de diagnostic

1. Un **document synthétique** (qui n'a pas vocation à être exhaustif), support de travail avec le Copil
2. Une **double présentation des enjeux par thématique et par finalité de développement durable**

Les sources documentaires

Analyse documentaire et état des lieux des données territoriales :

- Des documents internes fournis par nos interlocuteurs (notes de services et données)
- Les publications de la Ville de Chalette
- Synthèse du diagnostic territorial Agenda 21 de l'Agglomération de Montargis, 2006
- PCET Pays gâtinais-AME, 2013
- Diagnostic local de santé de l'Agglomération Montargoise et Rives du Loing et du Pays du Gâtinais en vue de l'élaboration du Contrat Local de Santé, 2014

Les entretiens réalisés

- M. Demaumont, maire de Chalette-sur-Loing
- M. Oztürk, adjoint au maire et représentant SICTAME - UNSA Hutchinson
- M. Rabin et Mme Livinal, Chambre de métiers et de l'artisanat du Loiret, responsable et chargée des thèmes environnement et développement durable
- Mme de Ferran, responsable du service Tourisme économie, Ville de Chalette-sur-Loing
- Mme Monteiller, responsable du service Urbanisme, Ville de Chalette-sur-Loing
- Mme Bille, responsable du service Vie des Quartiers, Ville de Chalette-sur-Loing
- Mme Desmaret, responsable du CCAS, Ville de Chalette-sur-Loing
- Mme Lander, élue à la Démocratie Participative, Ville de Chalette-sur-Loing
- M. Meneau, responsable adjoint au service Culture, Ville de Chalette-sur-Loing
- Mme Duval, responsable du service Environnement, Ville de Chalette-sur-Loing

III - Profil du territoire

Chalette-sur-Loing est une commune du Loiret située dans l'agglomération Montargoise et Rives du Loing. D'une superficie d'environ 13 km², la ville s'est développée dans un milieu très marqué par son réseau hydrographique. Elle est ainsi parcourue par le Loing, le Solin, le canal de Briare, le canal de Loing et le canal d'Orléans.

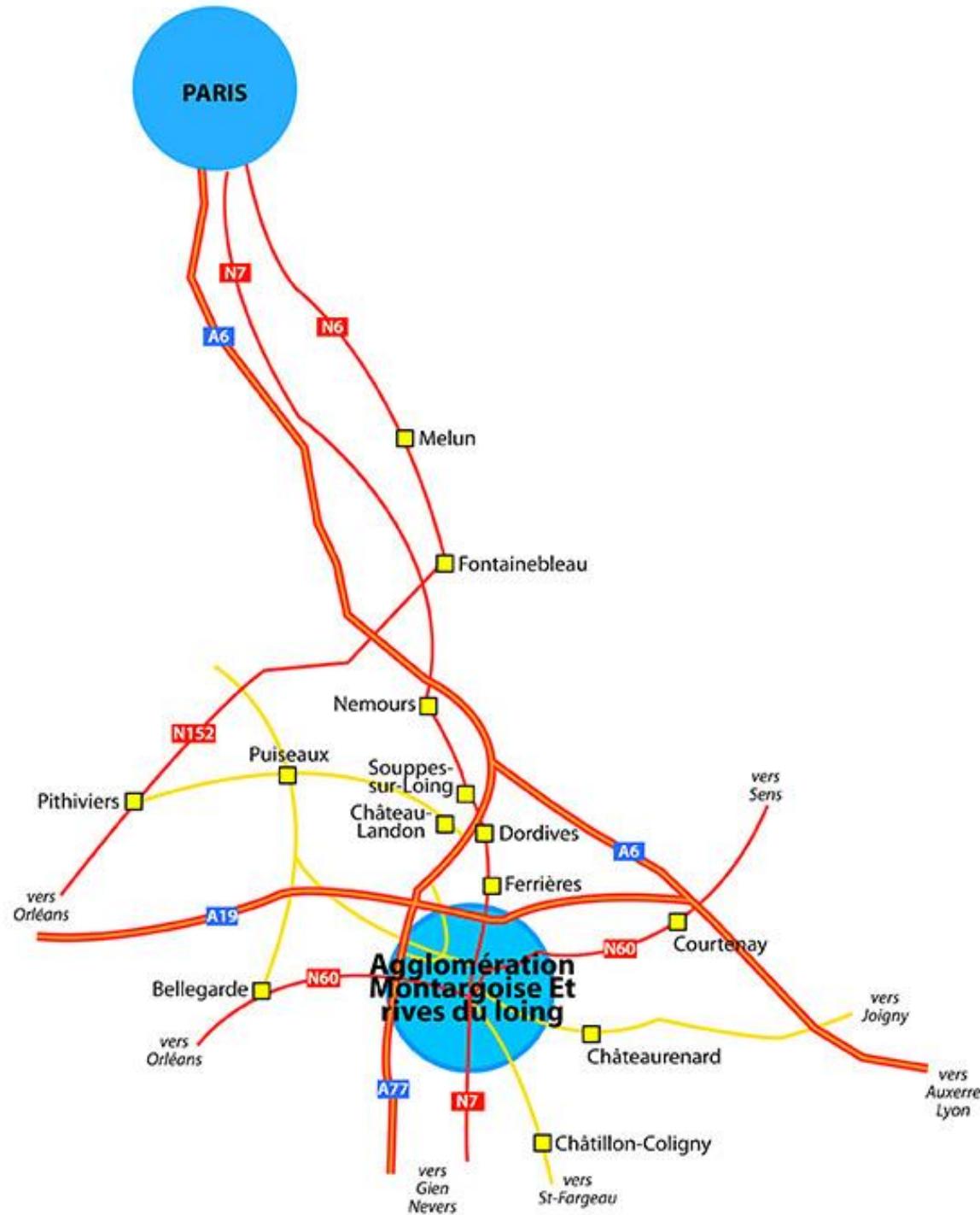


Geoportail

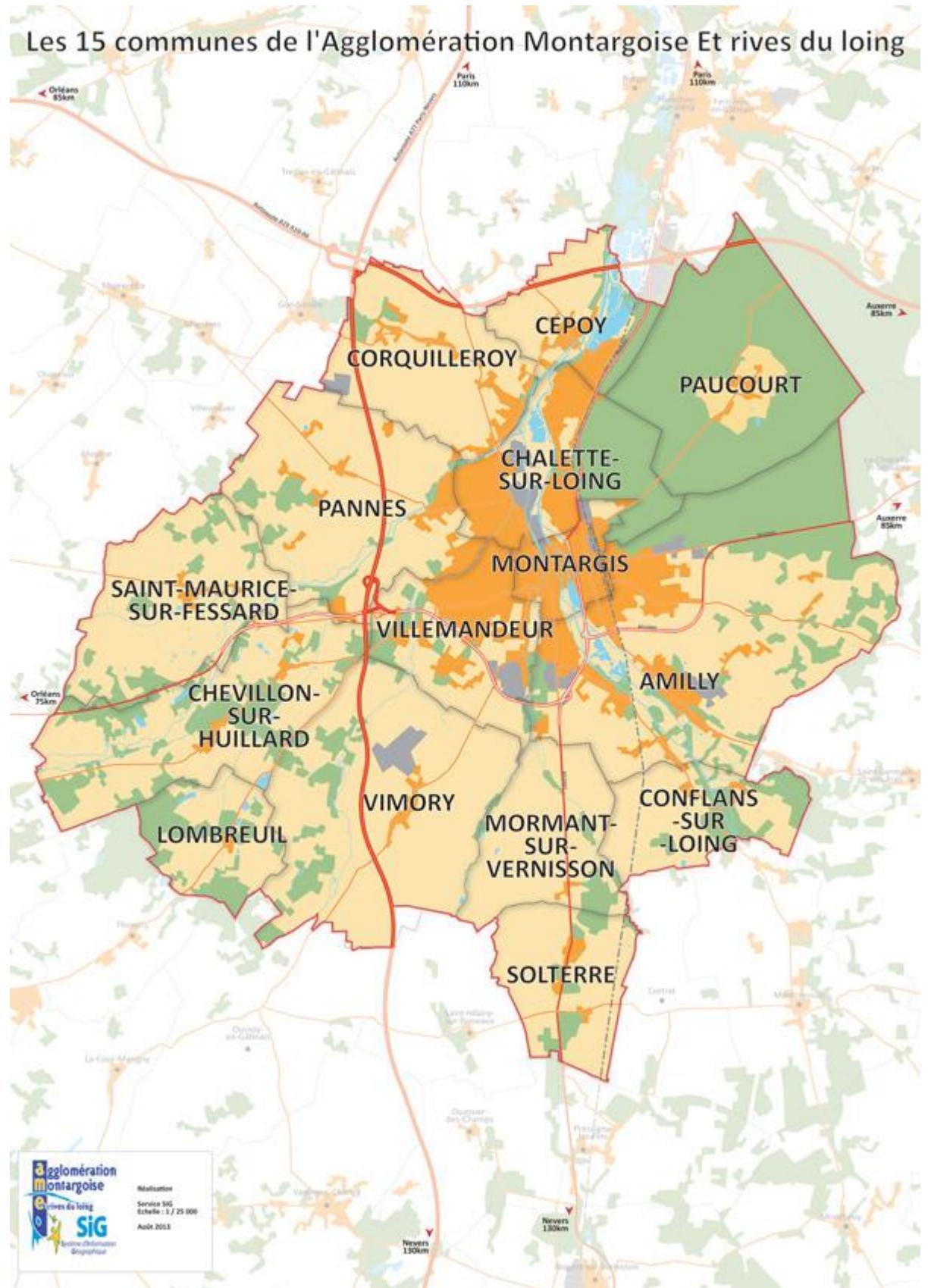
Le territoire est bien desservi en voies de communication, notamment avec l'axe historique de la nationale 7, les deux autoroutes A77 et A19 qui relient respectivement la région parisienne au sud de la région Centre (Nevers) et Sens à Artenay dans le cadre du contournement sud de l'Ile-de-France. La gare de Montargis est desservie par l'Intercités Bourgogne qui relie Paris à Nevers, et est le terminus du transilien qui dessert la périphérie sud-est de l'Ile-de-France (Melun, Fontainebleau, Nemours). L'aéroport d'Orly se situe à 75 kilomètres. La métropole parisienne exerce une polarisation importante sur ce territoire en matière d'emplois et de flux migratoires, de même que l'agglomération d'Orléans.

Par ailleurs, le territoire fait partie de la région historique du Gâtinais qui s'étend entre les trois régions Centre, Ile-de-France et Bourgogne.

PLAN DE SITUATION AGGLOMÉRATION MONTARGOISE ET RIVES DU LOING




 Agglomération Montargoise
 SIG
 Réalisation : AME - Services Communication & SIG - Octobre 2010



Les caractéristiques du territoire

Au sein de l'agglomération montargoise, Chalette occupe une position centrale au sein du cœur urbanisé. Elle s'est développée le long de la vallée du Loing qui est l'épine dorsale de l'agglomération. L'urbanisme de la ville est un mélange composite de développement faubourien hérité de l'arrivée du chemin de fer et de l'expansion de Montargis mais aussi de grands collectifs sur les zones du Plateau et de Kennedy. Une large partie orientale de la commune est occupée par la forêt domaniale de Montargis qui fait l'objet d'un classement ZNIEFF. Le lac de Chalette, constitué artificiellement sur le site d'une ancienne carrière, est également une des zones naturelles importantes sur le territoire.

Le développement urbain est largement contraint par les caractéristiques naturelles du territoire. Sur une superficie de 13 km², 6 sont couverts par la forêt domaniale et les espaces verts. Sur les espaces restant, la moitié est en zone urbaine. Faute de foncier disponible, le territoire doit envisager son développement au travers de la densification du bâti et de la requalification des friches industrielles et commerciales.

L'histoire industrielle de la ville en est une composante majeure. Elle s'est développée avec l'installation de l'usine Hutchinson, spécialisée dans le caoutchouc, au nord du territoire, sur le site de l'ancienne papeterie de Langlée. Principal employeur de la commune et de l'agglomération, Hutchinson a profondément marqué Chalette-sur-Loing, tant son profil socio-professionnel, très ouvrier, que l'ensemble de l'économie du territoire.

Par ailleurs, la présence de ce bassin d'emploi a profité à une dynamique migratoire très soutenue qui confère aujourd'hui à la ville de Chalette une diversité culturelle très importante issue des différents flux d'immigration successifs.

Outre la zone Hutchinson qui a notamment permis le développement du quartier de Vésines, une des particularités de la commune est la localisation d'une zone d'activités en plein cœur de la ville le long du Loing (« Saint Gobain »).

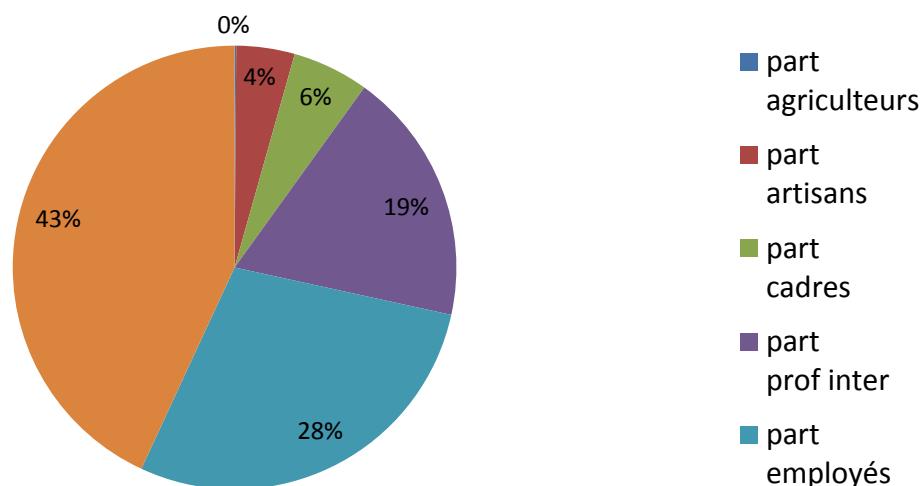
La ville fait l'objet du zonage de la politique de la ville avec la mise en place d'un Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) sur les quartiers Kennedy/Château Blanc regroupés sous la toponymie « Plateau » selon la programmation de l'ANRU.

Au niveau institutionnel, Chalette-sur-Loing fait partie de la communauté d'agglomération Montargoise et Rives du Loing créée en 2001. Par ailleurs, un Schéma de cohérence territoriale (SCOT) est en cours sur le territoire du Montargois en Gâtinais qui comprend 5 communautés de communes en plus de la communauté d'agglomération pour quelques 122 000 habitants. Le territoire fait également partie du Pays du Gâtinais créée en 1997.

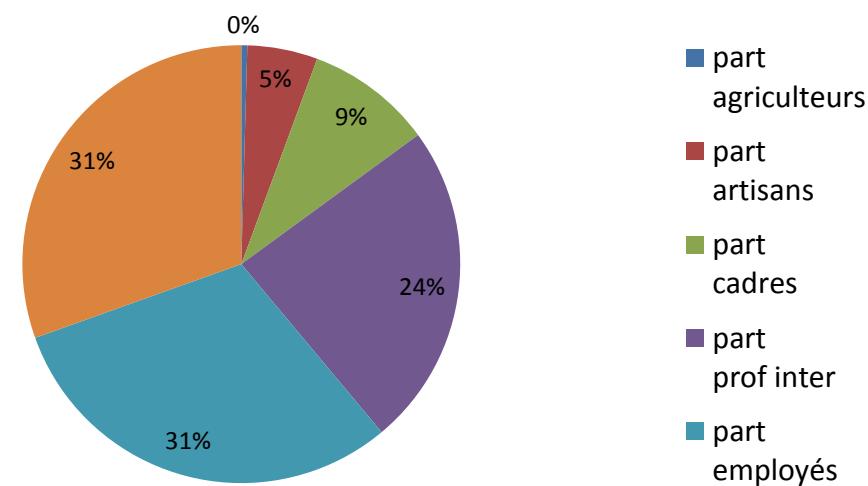
Portrait socio-démographique

La ville de Chalette-sur-Loing présente un profil démographique et social assez particulier dans l'agglomération. Son héritage industriel est particulièrement perceptible au regard de la part des actifs ouvriers et de la sous-représentation des catégories socio-professionnelles de type cadres. Les mêmes constats peuvent être faits au regard du niveau de qualification des actifs, le territoire est ainsi marqué par un niveau de qualification assez faible et qui ne progresse pas au même rythme que dans le reste de l'agglomération ou du département. Autre particularité, la taille des ménages nettement plus élevée sur la commune.

Répartition par CSP - Chalette



Répartition par CSP - AME

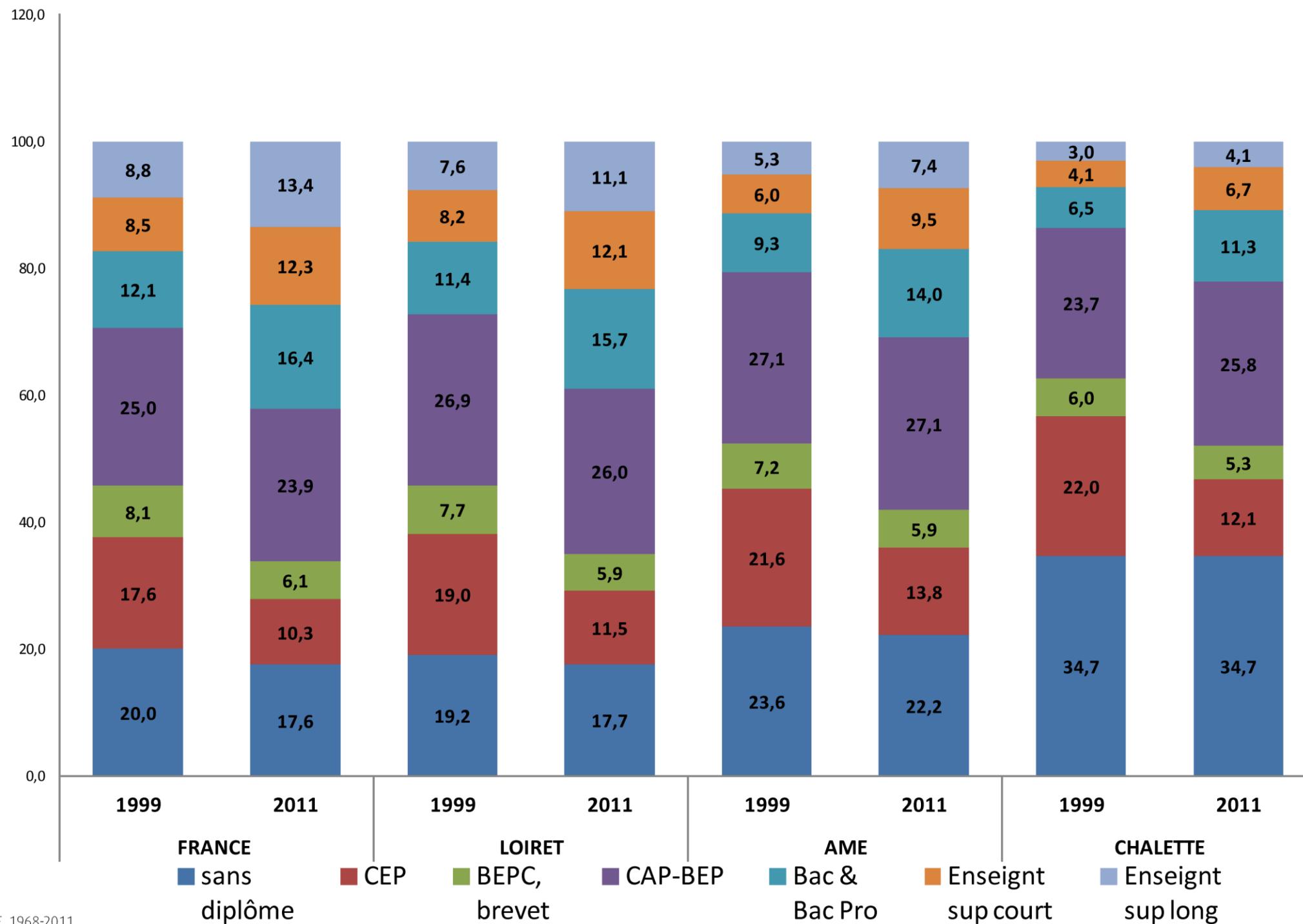


En termes de dynamique démographique, la population a diminué de 12% entre 1982 et 2011, passant de près de 15 000 habitants à environ 13 000. Toutefois, une reprise démographique peut être observée depuis 2006 grâce au solde naturel. Ce phénomène de déprise démographique est particulièrement sensible à Chalette au regard des dynamiques de l'agglomération.

En terme de structure de la population, la ville de Chalette est sensiblement plus jeune que le reste de l'agglomération (27% en 2011 contre 25%) mais cette caractéristique tend à se réduire très fortement ces dernières années.

A l'échelle infracommunale, des différences sont assez notables entre les différents quartiers avec une précarisation accentuée sur la zone Kennedy / Château Blanc.

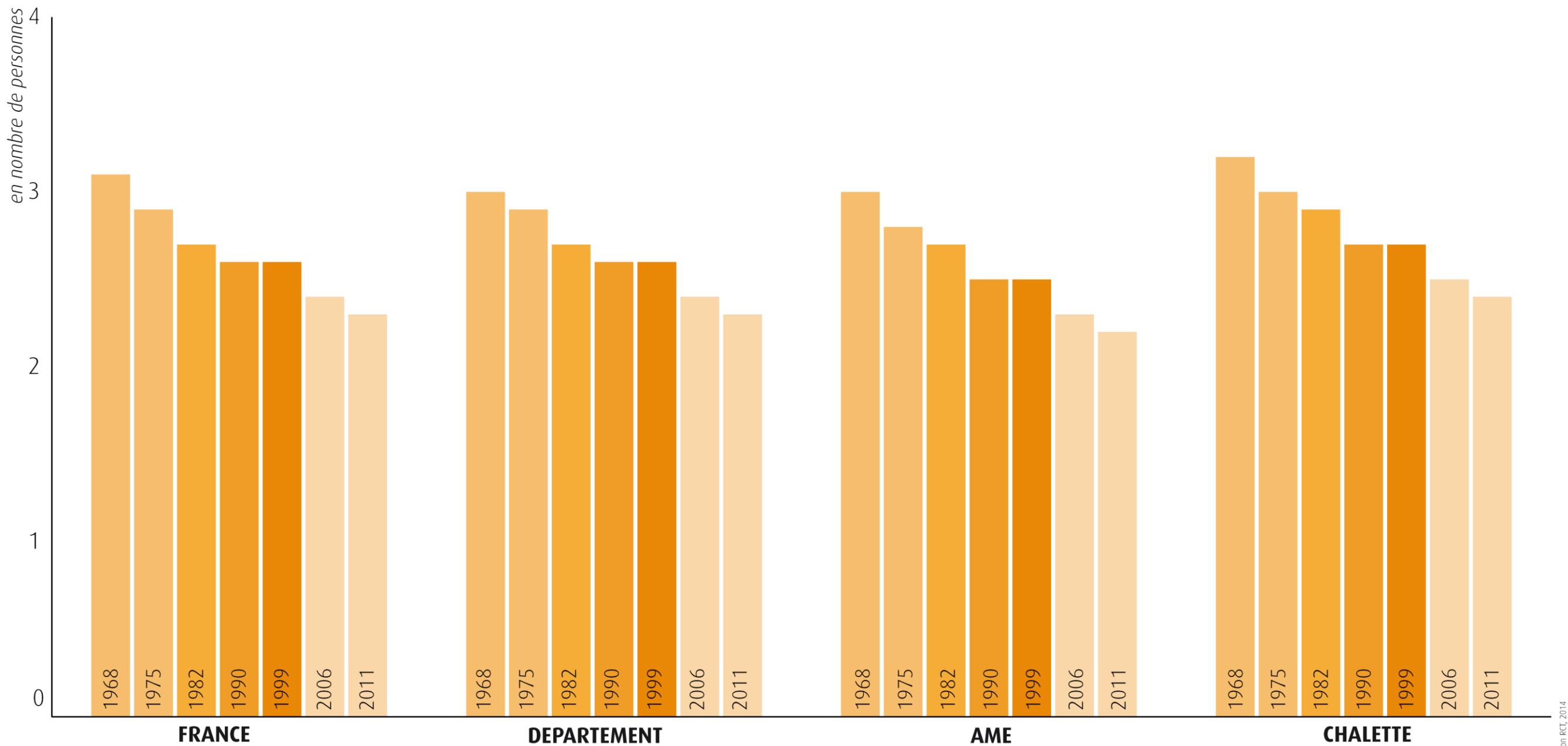
EVOLUTION ET REPARTITION DE LA QUALIFICATION DES ACTIFS 1999-2011



Source : RGP INSEE, 1968-2011

TAILLE DES MENAGES

1968-2011



Source : RGP INSEE, 1968-2011

AGENDA 21 CHALETTE-SUR-LOING

DONNEES INFRACOMMUNALES

Limites administratives Réseaux

-  Commune
-  IRIS
-  Réseau secondaire
-  Réseau TER & gare

 Forêt domaniale de Montargis

Revenu médian par ménages

-  Supérieur à 23 000 euros
-  Entre 20 000 et 23 000 euros
-  Inférieur à 20 000 euros

Taux d'allocataires percevant le RSA

-  Supérieur à 30%
-  Entre 25 et 30%
-  Inférieur à 25 %

Part des 0-24 ans dans la population totale

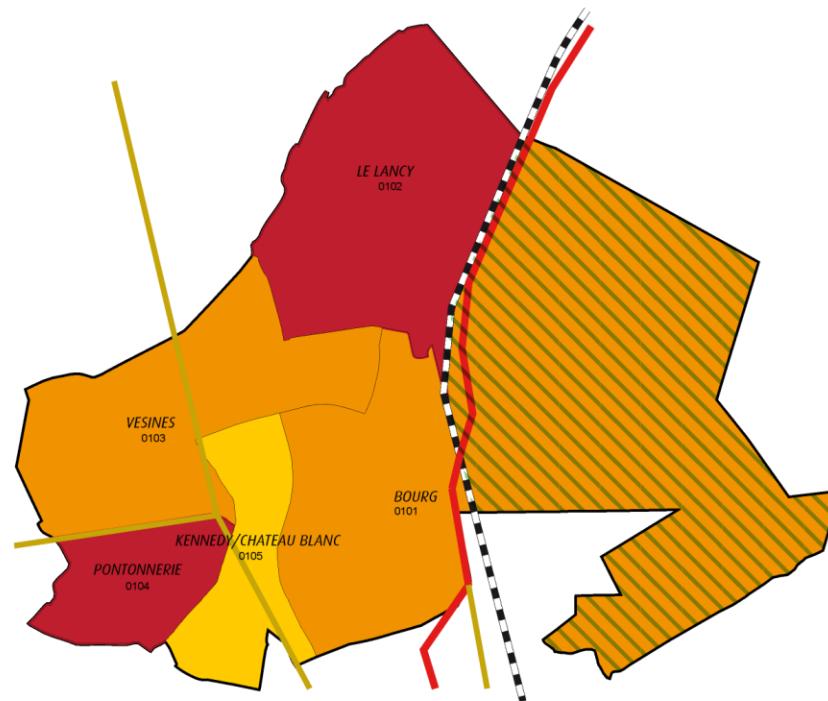
-  Supérieur à 35%
-  Entre 30 et 35%
-  Inférieur à 30%

Part des actifs occupés dans la population des 15-64 ans

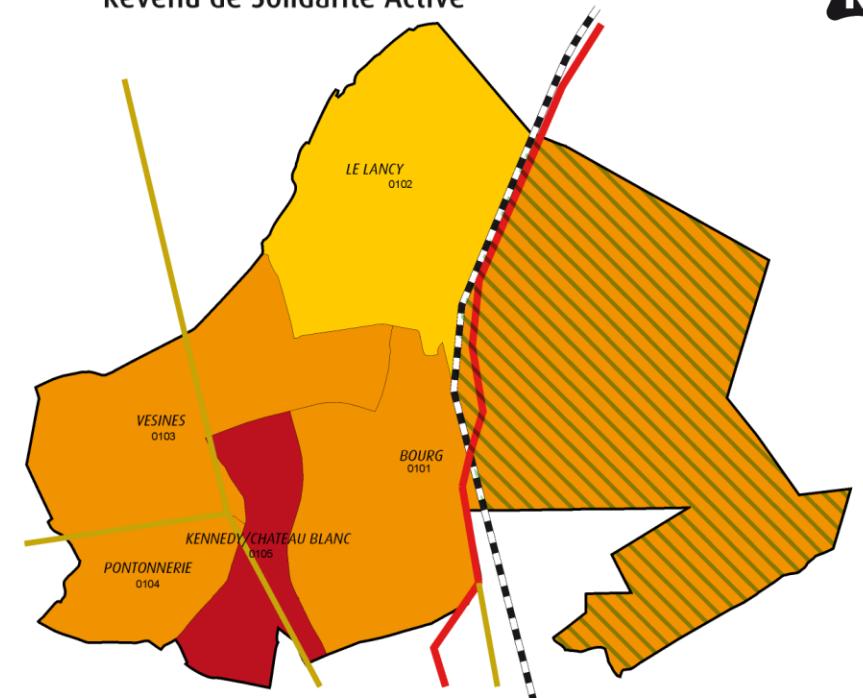
-  Supérieur à 50%
-  Entre 40 et 50 %
-  Inférieur à 40%

 RCT Données Infracommunales - INSEE 2011
© Cartographie RCT, 2014

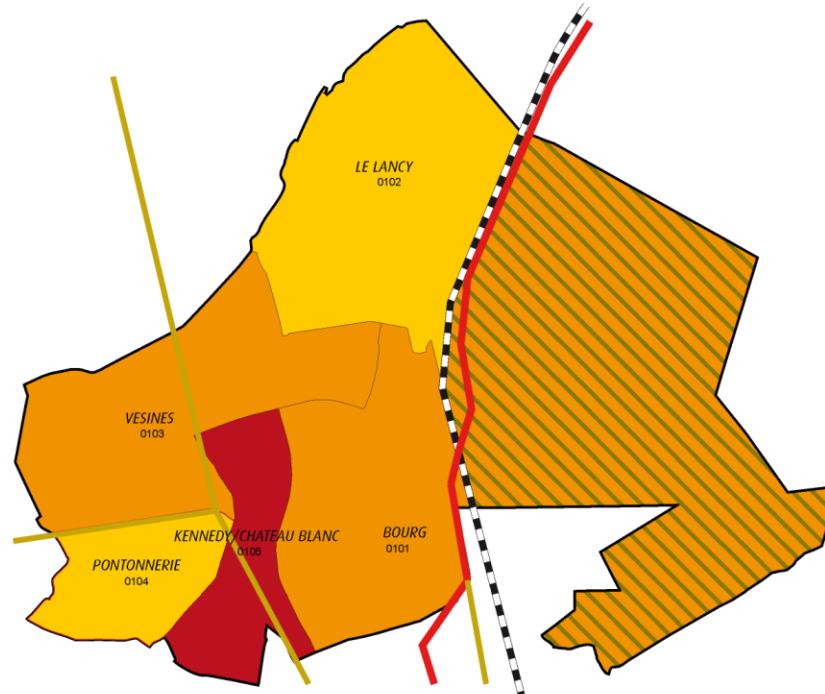
Revenu médian par ménages



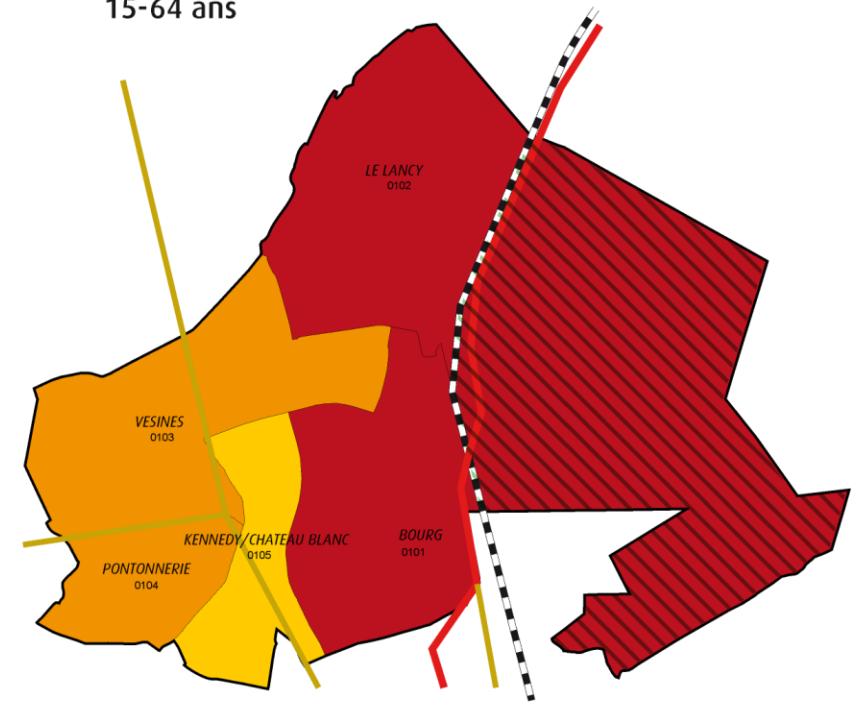
Taux d'allocataires percevant le Revenu de Solidarité Active



Part des 0-24 ans dans la population totale



Part des actifs occupés dans la population des 15-64 ans



IV – Diagnostic thématique 1/ L' aménagement du territoire

Atouts

Forme Urbaine

La commune bénéficie d'un **capital naturel exceptionnel** notamment grâce au Lac de Chalette. De nombreuses activités sont déclinées autour de cet espace avec comme équipement majeur la Maison de la Nature et de l'Eau.

La forme urbaine de Chalette liée à la présence de zones inondables et d'espaces boisés garantit une **consommation du foncier naturel maîtrisée**.

Gouvernance

La ville possède la maîtrise du foncier grâce à la **compétence « instruction du droit des sols »**. Au niveau de l'agglomération, trois communes ont cette compétence : Montargis, Amilly et Chalette.

Opportunités

Mobilités

La ville présente un réel potentiel de **développement des transports doux** en raison d'un usage répandu de la marche à pied pour répondre au manque d'infrastructures de transport en commun, de distances de déplacement qui restent raisonnables et qui ne sont pas marquées par un relief très contraignant.

Projets urbains

De **nombreux projets urbains** sont en cours sur la ville de Chalette. La zone du Plateau partagée avec Montargis a été l'objet d'un important projet urbain de rénovation pour un financement d'environ 66 millions d'euros. La requalification du Bourg est également en cours avec la mise en place d'une étude sur l'entrée nord rue Jean Jaurès et les friches industrielles le long du canal. L'ambition est celle d'une nouvelle centralité. Une opération du même type est prévue à Vésines portant particulièrement sur la requalification commerciale au travers de l'instauration d'un droit de préemption sur le quartier.

Gouvernance

Au travers des opérations de rénovation urbaine, on voit l'**émergence d'une culture de la concertation** autour des projets urbains.

Plusieurs documents d'urbanisme sont en cours de révision/élaboration présageant de nouvelles opportunités pour le territoire et d'une prise en compte plus importante de la thématique du développement durable (SCOT, PLUI, PDU, PLH) .

Faiblesses

Forme Urbaine

Les liens entre les quartiers sont peu évidents, cette situation est renforcée par l'**absence d'un centre-ville bien identifié**.

Mobilités

La **desserte en transports en commun** de Chalette est **peu efficace** , largement polarisée vers le centre de l'agglomération Montargoise.

Il existe quelques itinéraires cyclables mais qui ne forment pas un réseau continu.

Une forte dépendance à l'automobile : plus de 90% des déplacements sont réalisés en voiture. (PDU AME). Ce taux s'explique notamment par l'absence de réelles difficultés d'accès à l'agglomération en voiture, la possibilité généralement offerte de stationner à proximité de son lieu de travail et par le manque d'alternative crédible en transports collectifs .

Il existe une **problématique forte de déplacements** pour les personnes en situation de handicap ou les personnes âgées.

Gouvernance

Avec le double effet des réductions des moyens alloués aux collectivités et du profil fiscal des habitants de Chalette, les **ressources communales** sont **limitées**.

Habitat

Logement social : un **parc résidentiel ancien** mais une politique volontariste ayant conduit à des réhabilitations notamment sur les secteurs du Plateau, du Lancy, Victor Hugo, Malraux...

Une situation de **précarité énergétique** importante accentuée par l'état du parc résidentiel et la structure sociale des ménages de Chalette.

Menaces

Une situation de **quasi-monopole des bailleurs**, d'où une marge de manœuvre relativement limitée de la commune sur les questions d'habitat.

La crise économique et les changements dans la structure professionnelle de la ville précipite le **déclassement de certaines infrastructures industrielles et commerciales** qui sont susceptibles de former des friches sur l'espace communal.

IV – Diagnostic thématique 2/ Les équipements et services

Atouts

Education

La ville de Chalette possède de nombreux établissements scolaires : six écoles maternelles, cinq écoles élémentaires et quatre établissements secondaires.

Offre culturelle et de loisirs

La ville bénéficie d'une **offre culturelle assez complète** en particulier grâce au Hangar (3500 entrées par an) et d'autres lieux de représentations plus ponctuelles comme le Théâtre de Verdure. **Plusieurs salles** permettent de répondre à l'offre proposée sur le territoire : Médiathèque, Salle de Quartiers, Maison des associations, Maison des arts

La Médiathèque construite en 2006 est un vecteur important de la culture sur le territoire elle comporte entre autres des espaces Adultes et enfants et un Espace Public Numérique.

Un important travail de valorisation pédagogique des espaces naturels présents sur le territoire (lac, site naturel du Grand Rozeau, rivières et canaux...) a été réalisé avec la réédition actualisée du document grand public « Balades à Chalette ».

Le tissu local de compagnies et d'associations permet également d'enrichir la vie culturelle de la ville. On peut ainsi noter la présence d'une école de cirque avec son festival annuel « Les Croqueurs de Pavés » . La présence de radio C2L, anciennement Radio Chalette, est également un marqueur important du paysage culturel de la ville

Sur les thématiques de la culture et des loisirs, il existe une **véritable transversalité** notamment avec les services jeunesse, les collèges mais aussi le SEMURPA.

Opportunités

Une **politique tarifaire favorisant l'accès à la culture pour tous**.

Une véritable **ambition de coopération dans la politique culturelle** : équipements et programmation partagée avec l'agglomération, transversalité entre les services (Jeunesse, Collèges) et travail avec les villes jumelées pour faire venir des programmations.

Des **opérations de réaménagement** sont en cours et envisagées pour les différentes écoles de la ville.

Faiblesses

Offre et médiation culturelle

Difficulté de proposer une programmation avec une approche « Développement Durable » faute de spectacles disponibles.

La préoccupation première des ménages n'est pas l'accès à la culture. Il existe un **besoin fort en médiation culturelle** pour fédérer autour des programmations. L'équipe du pôle culturel est surtout mobilisée autour de l'administratif, une présence plus importante sur le terrain pourrait être envisagée.

Les **associations** sont **peu associées** dans la programmation culturelle.

Les **moyens de communication numérique** sont **très peu utilisés** par le service culture pour relayer les informations

Menaces

Comme dans de nombreuses collectivités, le secteur de la culture souffre de la **réduction des moyens du secteur public**, obligeant les services à inventer de nouvelles pratiques.

La **précarisation des ménages** sur le territoire oblige à modifier la programmation

IV – Diagnostic thématique 3/ Cohésion sociale et vie locale A/ Structure socio-démographique et action sociale

Atouts

Structure sociale

Chalette présente une **population relativement jeune** au sein de l'intercommunalité. Malgré des taux de familles monoparentales élevés, synonyme d'une précarisation des ménages, **la structuration des familles reste importante** dans les faits.

Politique de cohésion sociale

La ville de Chalette a une **politique très volontariste en matière de cohésion sociale**. On compte ainsi différentes mesures comme la mise en place d'arrêtés anti-expulsion et anti-coupures d'électricité.

Des **actions plus spécifiques auprès** de certains publics sont également mis en place notamment auprès des **jeunes**, des **personnes âgées** et des **publics les plus démunis**. Pour les jeunes, le rôle du Point Information Jeunesse est particulièrement important.

- Actions auprès des jeunes
- Organisations de séjours estivaux pour les plus démunis
- Service dédié aux personnes âgées, le SEMURPA : gère environ 1800 Chalettois et mène des actions de lutte contre l'isolement (portage des repas, gestion du foyer logement...).

Habitat

De **nombreuses opérations de requalification urbaine** ont permis de réduire les logements sociaux dégradés sur quasiment l'ensemble de la commune. Une OPAH a également été mise en place en faveur du parc privé.

Santé

Une **présence importante dans les quartiers** grâce aux Centre Médico-sociaux répartis sur le territoire.

Opportunités

Un **terreau associatif important** qui permet un relais vers la population et qui constitue un vivier de bénévoles important.

Une **culture sociale et de l'engagement** qui permet d'envisager un programme ambitieux sur ces questions dans le cadre de l'Agenda 21.

Faiblesses

Structure sociale

Le principal défi de la ville concerne la **précarité importante de sa population** confirmée par les indicateurs sociaux (taux du chômage). Elle présente d'ailleurs une population âgée isolée.

Education citoyenne

Une mauvaise connaissance des mécanismes de soutien social est constatée. Certains habitants ne savent pas maîtriser les charges de leur logement.

Habitat

Malgré les efforts de requalification, des difficultés importantes restent au niveau de la gestion et de l'adaptation du parc social. L'offre en locatif social n'est en effet pas toujours adaptée aux besoins des ménages de Chalette, notamment pour les familles les plus nombreuses même si celles-ci tendent à diminuer. Les parcours résidentiels sont également parfois compliqués du fait d'un coût élevé des loyers qui ne permet pas à certaines catégories de population (personnes âgées) de libérer des logements pourtant coûteux en matière de charges. La surreprésentation de deux gros bailleurs (Vallogis et Logem Loiret) ne permet pas une marge de manœuvre très importante. Les charges notamment sont très élevées et ne garantissent pas le niveau de qualité correspondant.

Santé et bien-être

D'importantes problématiques liées à la santé publique :

Alcoolisme et tabagisme notamment chez les jeunes avec de nombreux cas de cancer des poumons ; alimentation : des difficultés que l'on retrouve parmi les ménages les plus précaires notamment le diabète ; des cas de malades du SIDA et de l'Hépatite B qui ne sont pas dépistés à temps ; des situations de violences conjugales identifiées mais difficiles à recenser.

Menaces

Vivre ensemble

Une recrudescence des difficultés liées aux discriminations et à la cohabitation interculturelle qui appelle de **gros besoins en terme de médiation interculturelle**.

Vieillesse de la population

Une **dépendance accrue** qui tend à se renforcer. Une problématique forte notamment autour des **déplacements** et du renoncement aux **soins**. Face à ces différents constats, il apparaît nécessaire d'**anticiper dès à présent la prise en charge de la dépendance** : création d'emplois et de services à la personne, formation des professionnels œuvrant dans le champ de la dépendance, gestion des aidants familiaux, développement de l'offre d'accueil dans les établissements (médico) sociaux ...

Cohérence des projets

Certains projets sont contre-productifs au regard des enjeux sociaux et environnementaux (exemple : la qualité des produits dans l'épicerie sociale).

Logement

Des **difficultés d'accès au logement des plus jeunes** qui s'intensifient et une **précarisation** croissante liée au **coûts énergétiques**.

IV – Diagnostic thématique 3/ Cohésion sociale et vie locale B/ Animation locale et démocratie participative

Atouts

Animation locale

Un **réseau d'associations très important** sur le territoire : environ 130 sur des thématiques très diverses dont une dizaine très impliquée dans le développement territorial. Une **véritable culture de l'engagement** est à l'œuvre à Chalette.

Une **culture de quartier** très forte symbolisée par les comités de quartier créés en 1999 : des organismes bénévoles et apolitiques.

Un fort engagement dans la **coopération internationale** au niveau de la Ville mais aussi des associations : semaine de la Solidarité internationale, journée de la Paix.

De **nombreux espaces de convivialité sur le territoire** : Le Hangar, la Ludothèque, Maison des associations, Maison des arts, salles de quartiers. Des **temps forts de convivialité** en particulier la Fête de Chalette organisée tous les ans.

Démocratie participative

Un projet municipal axé autour des exigences de la « **Culture de Paix** » qui promeut les instances de démocratie participative

La mise en place des **Assises de la Ville** tous les 2 ou 3 ans dans un quartier différent

Un **Conseil municipal des enfants** fondé sur les cinq écoles. Environ 75% des enfants font partie d'une commission.

Opportunités

Une volonté de la ville de **développer les relations inter-quartiers avec des événements transversaux**

Faiblesses

Certains **publics** sont particulièrement **difficile à capter** notamment les **jeunes** et les **familles**.

Un nouveau dynamisme est à trouver pour les **comités de quartiers**, notamment en matière de **participants**, afin de les pérenniser.

Des **difficultés à mobiliser les habitants** lors des rencontres citoyennes comme les Assises de la Ville.

A notre connaissance, il n'existe pas d'association de défense de l'environnement sur le territoire.

Menaces

Une **difficulté à communiquer sur les problématiques liées au développement durable**.

Un **individualisme croissant** qui se traduit par une volonté moindre de se retrouver ensemble.

IV – Diagnostic thématique 4/ Activité économique et emploi

Atouts

Une identité forte : Chalette se distingue par son histoire industrielle portée par les usines Hutchinson implantées depuis la fin du 19ème siècle (un nouveau centre de formation/recherche devait ouvrir prochainement). La culture ouvrière et industrielle y est encore forte.

Des **compétences professionnelles** : le contexte économique est difficile mais Chalette accueille des entreprises de domaines divers (manufacture de caoutchouc, mécanique générale et de précision pour le secteur aéronautique et ferroviaire, entreprises de négoce). La main d'oeuvre présente un bon degré de technicité.

Une **augmentation des activités artisanales** de 2011 à 2013 proche de l'évolution départementale mais supérieure à celles de l'agglomération et d'Amilly pourtant similaire à Chalette. Il y avait 269 entreprises artisanales à Chalette fin 2012, soit +5,9% par rapport à fin 2011 (+4,6% pour le département); il y en avait 281 fin 2013 soit + 4,46% (+5% pour le département).

Un **offre commerciale à deux visages** :

- un commerce de proximité qui se maintient dans les deux centre-ville (cf les chiffres de la CMA)
- une grande distribution très présente (7 enseignes) qui pour l'instant ne semble pas impacter commerces

Opportunités

Une **activité touristique** (musée de l'école, bateau) modeste mais de qualité qui pourrait être développée localement grâce aux atouts de la commune (patrimoine mais aussi réouverture du restaurant du Lac) et à l'Agenda 21 (activités durables).

L'action 21 de l'Agenda 21 de l'AME (favoriser les **circuits courts**, aider les collectivités notamment pour la restauration collective scolaire) est un axe à développer. Chalette pourrait participer à ce projet et accueillir des maraîchers sur une petite surface.

Les **éco-défis** dans le cadre du PCET AME/Pays (portage CMA) : les commerçants de Chalette ont été démarchés la semaine du 17 novembre, 9 entreprises artisanales sont potentiellement intéressées pour participer aux Eco-défis, elles seront recontactées pour le montage des dossiers en janvier 2015.

Faiblesses

Développer la mobilité pour permettre un meilleur accès à l'emploi et une meilleure qualité de déplacements pour ceux qui travaillent : vélo, covoiturage, plan de déplacement entreprise (PDE).

Un besoin de **centralisation des données** qui concernent l'économie et l'emploi (même si relevant de l'agglomération), les contacts sont parfois compliqués avec certains partenaires mais des pistes peuvent être développées avec d'autres (par exemple la Chambre de Métier et d'Artisanat qui propose des actions gratuites aujourd'hui sur la rénovation des bâtiments, la sécurité et l'environnement, l'accessibilité PMR).

A notre connaissance, **peu d'activités vertes** sur le territoire (énergies renouvelables, recyclage, par exemple) ou relevant de **l'ESS** (économie sociale et solidaire).

Menaces

L'évolution économique suite à la crise a engendré des plans sociaux et des cessations d'activité et donc des pertes d'emploi.

Le taux de chômage (supérieur à celui du département) était de 22,4% en 2009.

Les PME constituent un tissu important mais font face à de grandes difficultés.

Une **tendance au départ des jeunes** après leurs études secondaires alors qu'il existe une offre diversifiée de formation sur le territoire : lycée techniques, centre de formation d'apprentis, institut de formation en soins infirmiers...

Une aggravation de la **sortie du système scolaire** des jeunes (notamment un faible taux de réussite au brevet des collèges).

IV – Diagnostic thématique 5/ Environnement

Atouts

Patrimoine naturel et biodiversité

La commune possède un **patrimoine naturel conséquent** avec sa forêt, ses canaux, ses rivières, son lac et ses **zones humides** dans la vallée du Loing (le Grand Rozeau et les Prés Blonds). Plusieurs actions sont menées pour protéger et valoriser les zones humides dont un 2ème plan quinquennal.

Education à l'environnement

Depuis 2009, des **animations** de qualité sont organisées par la **Maison de la Nature et de l'Eau** principalement pour les scolaires (en 2013-2014 : 150 animations ont concerné 3876 personnes), ce en connexion notamment avec l'objectif de préservation des zones humides. La demande actuelle auprès de la MNE dépasse ses capacités (26 animations ont dû être refusées sur 2013-2014 et le rythme des animations est lourd pour une seule personne).

Consommation énergétique

Une démarche de **rationalisation de l'éclairage public et de lutte contre la pollution lumineuse** est menée sur la base d'un diagnostic réalisé en 2008. Des investissements sont réalisés chaque année suite aux priorités identifiées.

Mobilité

La ville va instaurer pour les particuliers la mise en place d'une **subvention à l'achat de vélos à assistance électrique** (subvention plafonnée à 250 euros).

Opportunités

L'actuelle **gestion différenciée des espaces verts communaux** peut permettre d'adopter une **démarche zéro pesticides** dans le cadre de l'Agenda 21 (en tenant compte du fait que deux services sont concernés : Espaces verts et Voiries).

Le projet de **jardins familiaux** destiné à aider les familles défavorisées a déjà fait l'objet d'une étude sur les terrains ad hoc.

Des projets supra-territoriaux dont Chalette peut profiter :

- La **trame verte et bleue du pays Gâtinais** dont l'étude de faisabilité est en cours
- Le Plan Cimat-Energie Territorial (PCET) porté par le syndicat mixte du Pays et l'agglomération.

Faiblesses

Consommations énergie et eau

Un **recensement des bâtiments municipaux** pourrait permettre une rationalisation des consommations en eau et énergie. Malgré les difficultés techniques et de moyens, cela constituerait une base de travail précieuse.

Pour aller plus loin : un COE (Conseil en orientation énergétique des bâtiments).

Déchets

Des problèmes **d'incivilité** et un faible intérêt apparent de la population sur ce sujet dont la gestion relève de l'agglomération. Or les déchets relèvent du « bien-vivre » d'un territoire. Les **actions menées** (composteurs, récupération de vêtements, etc.) sont à valoriser et à connecter les unes aux autres.

Une réflexion sur les **déchets alimentaires** est à poursuivre et à élargir aux autres déchets issus des écoles. Ce sujet peut en outre constituer un projet scolaire pour les enfants.

Menaces

Une **sensibilité environnementale encore à ses prémices** pour une partie des acteurs et de la population. L'inscription d'actions dans un A21 touchant différents domaines de la vie des Chalettois permettrait de faire évoluer les points de vue.

Un certain nombre d'actions environnementales menées mais rencontrant une **faible participation** ce qui est contre-dynamique (exemples : semaine énergie ville, concours familles à énergie positive, composteurs). Ces actions (et/ou d'autres) doivent être valorisées et pérennisées pour conforter leur légitimité et les développer.

V – 20 enjeux issus du diagnostic

→ Présentés par thématique :

- 1 – Aménagement du territoire
- 2 – Equipements et services
- 3 – Cohésion sociale et vie locale
- 4 – Activité économique et emploi
- 5 – Environnement

→ Présentés par finalité du développement durable :

Rappel sur les 5 finalités du développement durable issues du cadre de référence national

Finalité : Epanouissement de tous les êtres humains

Mots clés : Logement – Santé – Pauvreté – Exclusion – Culture – Sports – Loisirs – Proximité – Éducation – Formation – Gouvernance – Parité – Égalité

Finalité : Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et entre les générations

Mots clés : Emploi – Risques – Justice – Urbanisme – Quartiers – Sécurité – Solidarité – Services et équipements – Mixité – Revitalisation

Finalité : Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère

Mots clés : Énergie(s), Transports, Déplacements, Gaz à effet de serre, Climat, Urbanisme durable

Finalité : Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources

Mots clés : Biodiversité – Paysages – Écologie – Eau – Air – Sols – Déchets – Education

Finalité : Dynamiques de développement selon des modes de production et de consommation responsables

Mots clés : Coopération – Développement économique – Économie solidaire – Eco-activités – Développement local – Management environnemental – Ecoresponsabilité – Rationalisation

V – 20 enjeux issus du diagnostic

	Aménagement du territoire	Cohésion sociale et vie locale	Activités économiques et emploi	Equipements et services	Environnement
Epanouissement de tous les êtres humains	<p>Privilégier le développement d'espaces publics, de lieux de convivialité</p> <p>Garantir une meilleure représentation des citoyens dans les projets en concertation</p>	<p>Développer le « Vivre ensemble » dans le respect de la laïcité et lutter contre les discriminations quotidiennes</p> <p>Favoriser l'Education Populaire (accès à la culture, connaissance des droits, ...)</p>		Améliorer l'accès à la santé pour tous	
Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et entre les générations		<p>Lutter contre l'isolement de certaines catégories de la population</p> <p>Améliorer les liens entre les différents quartiers de la ville</p>	Apporter des solutions pour une mobilité accrue pour l'accès à l'emploi	Garantir une offre d'équipements et de services accessibles à toutes les populations du territoire	
Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	Permettre le développement des mobilités douces sur le territoire	Lutter contre la précarité énergétique		Améliorer la performance énergétique de la collectivité	<p>S'approprier la lutte contre le changement climatique</p> <p>S'inscrire dans le PCET</p>
Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources			Développer des activités vertes et durables (circuits courts, éco-tourisme...)		<p>Protéger la qualité de l'eau et maîtriser son utilisation</p> <p>Donner une visibilité globale et des objectifs complémentaires aux actions environnementales existantes et à venir</p>
Dynamiques de développement selon des modes de production et de consommation responsables			Sensibiliser les acteurs économiques au développement durable (type Eco-Défi)	Intégrer les thématiques et les pratiques du développement durable dans l'offre culturelle	Travailler sur des actions solidaires et éducatives (jardins familiaux, déchets/écoles...)